

Site FR 7200684 « Marais de Braud et Saint Louis et de St Ciers sur Gironde »
Site FR 7212014 « Estuaire de la Gironde : Marais du Blayais »

Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 09 juillet 2012

Le 09 juillet 2012, à 16h00, s'est tenu à Braud et St Louis le comité de pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan de la première année d'animation des sites Natura 2000
- Validation de la feuille de route pour la suite de l'animation

Étaient présents : P. Plisson (CCE), G. Watelle (CCE), M-L Lagarde (DDTM33), S. Audouard (DREAL Aquitaine), J-F Le Maoût (DDTM33), Y. Fontaine (DDTM17), J-L Desperiez (CDC St Savin), E. Page (Mairie St Girons d'Aiguevives), J-M Le Goff (Mairie Cartelègue), C. Raymond (Mairie Mirambeau), E. Robin (FDC33), J. Jonchère (FDC33), J-M Rigal (Mairie Braud et Saint Louis), B. Baillan (Mairie Eyrans), X. Loriaud (CDC Blaye), E. Goussot (Agence de l'Eau Adout-Garonne), G. Boynard (SIVOM Canton de Montendre), R. Chef (SIVOM Canton de Montendre), B. Louis-Joseph (CG Charente-Maritime, Mairie Soubran), J. Noël (Mairie Anglade), J. Formantin (ASA Petit Marais de Blaye), M. Lalande (SIBV Livenne Charente Maritime), P. Mantenac (Mairie Montlieu La Garde), N. Morassutti (Mairie Montlieu La Garde), G. Miossec (Forum des Marais Atlantiques), M. Rossignol (Mairie Pleine Selve), M. Picq (Mairie St Christoly de Blaye), C. Cabon (CCE), J. Baron (SMIDDEST), R. Menard (Mairie Chepniers), P. Arthaud (Courpignac), J-M Boireau (CDC Haute Saintonge), A-M Plisson (Mairie St Ciers sur Gironde), J-F Joyé (Mairie Donnezac), J. Carré (Mairie Coux), E. Godrie (Mairie Chamouillac), J-C Perodeau (Mairie Rouffignac), P. Chichery (CDC Blaye), J-F Dufay (ASA Saint Louis Saint Simon), C. Gouanelle (SEPANSO), C. Gustave (Haute Gironde), P. Rucelle (Sud-Ouest)

Excusés : F. Dupuy (CG33), E. Barré (CG33), A. Surjus (ADAR Haute Gironde), P. Brugnot (Sous-préfet de Jonzac), C. Masson (Port autonome de Bordeaux), L. Delebecque (CRPF Aquitaine), J. Burckel (Sous-préfet de Blaye), M. Amblard (Chambre d'Agriculture 17), S. Delavergne (Fédération de Pêche 33), J. Timbal (CSRPN), J. Walker (CREN), M. Chauvin (FDC17), A. Rousset (Conseil Régional d'Aquitaine)

Contact : Gauthier Watelle au 05 57 42 61 99

● **Présentation du bilan de l'animation Natura 2000**

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, a présenté les résultats de la première année d'animation sur les sites Natura 2000. Les MAEt, les chartes et les contrats signés lors de ces premiers mois ont été présentés. Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées.

L'animateur a ensuite présenté la feuille de route pour la suite de la démarche : poursuite des différentes contractualisations et des efforts de communication. Il a également été rappelé la nécessité de commencer l'étude pour la réalisation des plans de gestion globaux des marais d'ici la fin d'année 2012 afin de respecter les engagements pris dans le Document d'Objectifs.

● Validation de la feuille de route pour la suite de l'animation

La feuille de route a été validée à l'unanimité par les membres du Comité de Pilotage présents.

Feuille de route :

- Poursuivre la contractualisation MAEt avec les exploitants agricoles
- Poursuivre la contractualisation avec les propriétaires non exploitants agricoles
- Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000
- Poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation
- Réaliser un suivi des actions sur le terrain
- Débuter l'étude pour la réalisation des plans de gestion globaux des marais

● Observations

Des observations ont été faites par les membres du Comité de Pilotage concernant l'extension du périmètre en Charente-Maritime, actuellement en consultation. M. Fontaine de la DDTM 17 a indiqué qu'un avis favorable a été donné à la proposition de périmètre faite par le SIVOM de Montendre. Cette proposition est aujourd'hui étudiée par la DREAL Poitou-Charente qui devrait rendre prochainement son avis.

De nombreuses remarques ont également été prononcées concernant le lancement des plans de gestion globaux des marais. La Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde y est très favorable et rappelle que la gestion de l'eau dans les marais est avant tout une question de volonté. L'ASA du Petit Marais de Blaye considère par ailleurs que l'étude qui sera réalisée dans ce cadre pourra constituer une base de travail pour les décisions à venir en matière d'hydraulique. M. Plisson rappelle que l'étude doit permettre de trouver un consensus sur la gestion de l'eau dans les marais afin que l'ensemble des activités puissent perdurer. Il a été précisé que l'étude sur les plans de gestion devrait s'étaler sur 1 an et être réalisée sur les 3 marais : Marais de la Vergne, Petit Marais de Blaye et Marais de Saint-Louis Saint-Simon.

Conclusion

Pour clôturer la séance, Philippe PLISSON a indiqué que la démarche Natura 2000, au vu des premiers résultats très encourageants, devait se poursuivre dans le même état d'esprit. Les acteurs du territoire et plus particulièrement les membres du COPIL continueront d'être informés et intégrés à la suite de la démarche, notamment en ce qui concerne l'élaboration des plans de gestion globaux des marais.